ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

1re CIRCONSCRIPTION DE DIJON

Electrices, Electeurs !

Je remercie sincèrement les 6.055 électrices et électeurs qui, dimanche dernier, m'ont accordé leurs suffrages, faisant confiance au Parti Communiste Français et à son programme.

Malgré une conjoncture politique difficile, et un mode de scrutin choisi précisément parce qu'il était le plus apte à réduire non seulement notre représentation mais aussi nos suffrages, le Parti Communiste Français reste la plus grande force d'opposition.

Ceux qui prédisaient son effondrement sont loin du compte. L'avance réactionnaire dans notre département est le fruit de la division des forces démocratiques favorisée par l'attitude de Guy MOLLET et des dirigeants socialistes.

L'Assemblée de demain à majorité réactionnaire fera peser de lourdes menaces contre les droits des travailleurs et contre les libertés démocratiques.

Décidé à continuer mon action en faveur de la population laborieuse et fort de la confiance que vous m'avez manifesté, je maintiens ma candidature.

Aussi, j'appelle tous les démocrates, tous les républicains, à s'unir sur mon nom pour défendre la République, les libertés, les conquêtes sociales et la Paix.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR

Marcel CAIGNOL

Conseiller Municipal de Dijon
Employé du Trésor
Membre du Bureau Fédéral

Candidat du Parti Communiste Français

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Guy THIBAUT

Cheminot

Imp. Coop. Ouv. - Dijon